



Communiqué de presse

Mardi 3 décembre 2019

Réponse accompagnée pour tous : Réunion des directeurs d'établissements et services médico-sociaux

Le lundi 2 décembre, la Ville de Paris, l'ARS et la MDPH ont réuni les directeurs et directrices de tous les établissements et services médico-sociaux du territoire parisien, soit environ 300 personnes dans le cadre de la mise en œuvre de la « réponse accompagnée pour tous ».

La « réponse accompagnée pour tous » est une démarche nationale qui vise à apporter une solution à toute personne en situation de handicap qui ne dispose pas de la prise en charge médico-sociale adaptée à ses besoins.

A Paris, elle s'est d'abord traduite par le déploiement du « dispositif d'orientation permanent » et s'est poursuivie, au 1er janvier 2019, par la création d'un dossier unique d'admission qui simplifie les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Le 2 décembre, la Ville de Paris, l'ARS et la MDPH ont présenté les outils élaborés en partenariat avec les institutions et les acteurs médico-sociaux aux directeurs et directrices de tous les établissements et services médico-sociaux du territoire parisien.

Ces outils (charte, critères de caractérisation des situations, instances) constituent une rénovation importante du processus d'admission dans les établissements et services, qui doit désormais s'appuyer sur une analyse conjointe des situations des personnes en attente de solution.

La réunion a également été l'occasion de revenir sur les réunions territorialisées organisées au printemps et de présenter les travaux en cours qui en sont issus, notamment sur l'accès au soin et la pratique sportive.

Contact presse : Solène Bures / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61